



Association Vivre en Ville
 28 rue de la Porte de Bourgogne
 08000 Charleville-Mézières



Bulletin d'inscription - Marche

NOM		Prénom	
Adresse			
Code postal		Commune	
Tel. :		E-mail :	
Date de naissance			(Obligatoire pour l'assurance)

<i>Je règle l'adhésion 25 € :</i>			
<i>J'ai réglé l'adhésion à l'activité :</i>			
<i>Renouvellement d'adhésion*</i>		<i>Première adhésion*</i>	

** Cochez la case correspondant à votre situation*

Marche Promenade - Lundi - 13h30		
Marche Rythmée - Mardi - 9h		

Date et signature :

Je m'engage à régler, dans sa totalité, l'adhésion et la cotisation.



Association Vivre en Ville
28 rue de la Porte de Bourgogne
08000 Charleville-Mézières

Modalités d'inscription

L'inscription se fait auprès de l'animateur de l'activité à laquelle vous voulez participer.

Le règlement s'effectue en 2 parties :

↳ Un chèque pour l'**adhésion à l'association** (25 € pour l'année) : à remettre à l'animateur de la 1ère activité que vous effectuez + 2 enveloppes timbrées à votre adresse.

↳ Un chèque **pour chaque activité** : à remettre à l'animateur concerné avec un bulletin d'inscription par personne et par activité. A l'inscription, la cotisation à l'activité est due, dans sa totalité, sans aucune remise possible.

Remarques :

↳ Les activités sont à régler à l'année, au trimestre ou à la séance : voir le détail sur le programme.

↳ Un **certificat médical** est obligatoire et exigible pour toute nouvelle adhésion. **Il doit être impérativement remis à l'inscription.**

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter ou à consulter le site de l'association. Vous y trouverez notamment les plannings des activités marches et des ateliers occasionnels.

Nous vous souhaitons une année active

Renseignements : www.vivreenville08.org
07 85 86 19 13 – vivreenville.08@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique